

Devenir tuteur/tutrice de salarié.e.s

Être tuteur c'est faciliter l'intégration et l'accompagnement de salariés, en contrat aidé ou non. C'est un enjeu important en matière d'investissement et de professionnalisation du nouveau collaborateur sur son poste de travail et au sein de l'entreprise. Le tutorat est ainsi une pratique vertueuse, valorisante pour le tuteur et le tutoré.

**Public : Salarié.e ;
Tuteur/trice déjà
identifié.e.
Bénévole en charge de
cette mission**

Prérequis :
Maîtrise des savoirs de
base
Volontarisme
Ancienneté (2 ans
minimum)

Lieu : AMESUD à
Joyeuse ou sur site

Durée : 3 jours (21 h)

Horaires : 9h-17h

Dates : 2 sessions prévues
18, 19 mars et 4 avril
2019
16, 17 septembre et 10
octobre 2019

Nombre de participants :
6 min – 14 max

Intervenant :
AMESUD et HORIZON-H
Possibilités de prise en
charge, nous contacter.

Tarif : 540€

**Pour tout renseignement
complémentaire :**
AMESUD
1, rue de la Gare
07260 Joyeuse
04 75 89 21 51

Objectif général

Exercer le rôle de tuteur de salariés.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

1. Identifier le rôle du tuteur dans un contexte donné
2. Accueillir et intégrer dans l'établissement
3. Acquérir des outils et méthodes

Contenu

Préparer le tutorat

- Comprendre l'importance du volontarisme
- Définir les conditions de réussite du tutorat

Accueillir et intégrer

- Selon le statut du salarié (contrat aidé notamment), identifier les contraintes et exigences réglementaires en matière d'accompagnement et de tutorat.
- Définir les conditions de réussite d'une relation de tutorat équilibrée et respectueuse
- Construire les outils et supports nécessaires en fonction de l'entreprise.

Accompagner le ou la tutoré-e

- Définir les limites du tutorat : quelles sont les missions précises du tuteur : Acculturation ? Conseil et orientation ? Formation ?
- Elaborer la méthodologie d'accompagnement approprié et les outils nécessaires (livret d'accueil, livret de suivi, entretien réflexif...).

Sensibiliser au handicap

- Connaître le cadre législatif et les typologies de handicap
- Prendre en compte le handicap dans le tutorat
- Aborder la notion de compensation
- Identifier les signes d'alerte

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques participatives : travail en groupe, mise en situation, analyse collective. Apports méthodologiques, construction commune des outils.

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées à l'issue la formation

